



## LES ENJEUX DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure .



Le programme de formation	
Compétences	Compétences associées
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<p>Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.</p> <p>Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.</p> <p>Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.</p> <p>Démarrer et s'arrêter.</p> <p>Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.</p> <p>Utiliser la boîte de vitesses.</p> <p>Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.</p> <p>Regarder autour de soi et avertir.</p> <p>Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.</p>
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<p>Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.</p> <p>Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.</p> <p>Adapter l'allure aux situations.</p> <p>Tourner à droite et à gauche en agglomération.</p> <p>Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.</p> <p>Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.</p> <p>S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.</p>
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<p>Évaluer et maintenir les distances de sécurité.</p> <p>Croiser, dépasser, être dépassé.</p> <p>Passer des virages et conduire en déclivité.</p> <p>Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.</p> <p>S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.</p> <p>Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.</p> <p>Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.</p> <p>Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.</p> <p>Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,...</p>
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<p>Suivre un itinéraire de manière autonome.</p> <p>Préparer et effectuer un voyage longue distance</p>



	<p>en autonomie.</p> <p>Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.</p> <p>Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.</p> <p>Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).</p> <p>Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.</p> <p>Pratiquer l'écoconduite</p>
--	--

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION AU PERMIS B

### 1 - Avant l'entrée en formation vous effectuerez **une évaluation de niveau**.

Cette évaluation permet l'estimation du nombre d'heures de conduite nécessaires à votre formation pratique. Cette formation sera d'au moins 20 heures pour la catégorie B. Le contrat de formation commence lorsque cette évaluation a été réalisée. Le volume d'heures de conduite peut-être revu d'un commun accord entre les différentes parties, au fur et à mesure des progrès de l'élève.

Vous pouvez vous former en alternant la formation théorique et la formation pratique.

### 2 - **Votre formation théorique :**

Les tests peuvent être effectués en salle, ou à distance. Voici les possibilités :

- Des tests individuels en salle aux heures d'ouverture du bureau.
- Des tests en cours collectifs corrigés par un enseignant : durée 1heure.
- Des tests de code sur le site internet de l'auto-école avec un suivi personnalisé.

Un livre de code vous est remis à l'inscription.

Tout sera mis en œuvre pour vous présenter dans les meilleurs délais si vous avez le niveau requis.

### 3- **Votre formation pratique :**

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le véhicule. Vous circulerez dans des conditions de trafic différentes qui vous amèneront progressivement à une conduite de plus en plus autonome, sécuritaire et responsable.

Un livret d'apprentissage vous est remis ainsi qu'un cahier pédagogique d'auto-évaluation renseignés en fin de leçon avec votre formateur. Une fiche de suivi retrace votre progression et valide vos compétences.

En fin de formation l'enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Ce bilan peut s'effectuer dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.



## 1. Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

## 2. Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire (CERFA 02), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les trente objectifs à travailler et à valider par des approches différenciées.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir où vous en êtes mais aussi et surtout où vous allez.

Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

## 3. Quel programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de



conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

#### **4. Conditions de passage**

##### **Passage de l'épreuve théorique**

A partir de votre inscription à l'auto-école, il n'y a pas de délai pour vous présenter à l'épreuve théorique du code. Cependant, il faudra faire 5 fautes maximum pour être admis, ce qui demande de l'entraînement.

En cas d'échec à l'examen du code de la route, vous pouvez vous représenter à l'examen le jour suivant. En cas de réussite au code, vous devez attendre 48h avant de pouvoir passer l'épreuve pratique.

##### **Inscription à l'examen de conduite**

Pour avoir le droit de vous inscrire à l'examen de conduite, vous devez avoir effectué 20 heures de conduite minimum avec un moniteur.

Nous prenons en charge les démarches d'inscription à l'examen de conduite.

##### **Passage de l'examen de conduite**

Vous avez 5 ans, à compter de la date d'obtention du code de la route, pour réussir l'examen de conduite.

##### **Durant ce délai, vous avez le droit à 5 tentatives**

Au-delà des 5 ans et/ou des 5 tentatives, votre réussite au code n'est plus valable.

Si vous échouez à l'examen de conduite, il vous faut patienter 48h minimum avant de pouvoir vous réinscrire à une prochaine session.

##### **Dans quel centre d'examen passer son permis ?**

C'est la **préfecture**, et non l'auto-école, qui décide dans quel centre et à quelle date vous devez passer votre épreuve pratique. Vous êtes prévenu personnellement du jour et du lieu de l'examen. Un enseignant de notre école vous accompagne le jour de l'épreuve et l'examen aura lieu avec le véhicule utilisé tout au long de la formation.

#### **5. Comment se déroule l'examen ?**

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire dure 32 min et est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :



- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser une manœuvre ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière et une question en lien avec les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.
- 1 Test de vue : l'examineur pourra par exemple vous demander de lire la plaque d'immatriculation de la voiture se trouvant devant vous, ou de lire une inscription sur un panneau pour vérifier votre vue.
- 1 freinage de précision : la réalisation d'un freinage de précision devra être réalisé soit à l'occasion d'un arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical précis et visible, selon les consignes de votre examinateur.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

## **6. La notation à l'examen pratique**

Le candidat devra obtenir au moins 20 points sur 31 points, pour réussir son examen. BIEN SUR IL Y A TOUJOURS DES ERREURS ÉLIMINATOIRES. Cependant certains points sont très facile à obtenir. Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord 0 – 1 ou 2 points, les vérifications intérieures et extérieures 0 – 1 – 2 ou 3 points, courtoisie au volant 1 points bonus et la conduite économique et respectueuse de l'environnement 1 points bonus. Ce qui fait déjà 7 points sur 20.

Seront notées aussi, l'analyse des situations, l'adaptation aux situations et la conduite autonome (suivre un itinéraire pendant quelques minutes ou se rendre à un endroit donné). Chacun de ces éléments obtiendra 0 – 0,5 ou 1 point.

Il y aura aussi une manœuvre.

Ci-dessous la grille d'évaluation



CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)		
<p>LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR</p>	Date : 06/08/2015	Candidat
	L'expert(e) : MOUSTAKIR	Nom : MULLER
	Codes spécifiques :  01	Prénom(s) : THEO FRANCOIS
		NEPH : 130668200806
		Catégorie : B

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque					
	E	0	1	2	3						
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>											
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Effectuer des vérifications du véhicule											
Connaître et utiliser les commandes											
<b>Appréhender la route</b>											
Prendre l'information						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Adapter son allure aux circonstances											
Appliquer la réglementation											
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>											
Communiquer avec les autres usagers						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Partager la chaussée									0,5	0,5	
Maintenir les espaces de sécurité											1
<b>Sous-totaux</b>					1	10	9	0,5	0,5	1	
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					0						
Courtoisie					0						
<b>Total général</b>						<b>22</b>					

**Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l**  
**Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool**

<b>BILAN</b>	<b>FAVORABLE (2)</b>
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical